



Paris, le 5 novembre 2022

PROCES- VERBAL
de
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
tenue le 8 octobre 2022

Le 8 octobre 2022, sur convocation du Président, les associations et les adhérents de l'UNABCC se sont réunis à l'Amphi Louis de l'Ecole militaire pour tenir l'assemblée générale ordinaire (AGO) de l'association.

A 15h40, le Président ouvre la séance. Comme cette AGO se déroule à la suite de l'assemblée générale extraordinaire (AGE), il précise qu'il ne reprend pas ses mots d'accueil et qu'il va prononcer son rapport moral.

Auparavant il demande aux participants de bien vouloir se lever et respecter une minute de silence et de recueillement en hommage à nos morts de l'année écoulée, ceux de l'Union, ceux de nos régiments et de nos familles, ceux de l'armée de Terre et des autres armées :

Parmi les anciens, nous ont quittés depuis le mois d'octobre 2021 :

- le colonel Michel Lemonnier ;
- le général Mohamed Mokkaïem ;
- le capitaine Jean-Pierre de Lambilly ;
- M. Jean-Louis Hoerner ;
- le général François Meyer, figure emblématique de la défense des harkis, élevé l'année dernière à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur ;
- le général Philippe Peress ;
- le général Hubert Ivanoff ;
- et dans les amicales :
- M. Michel Longué de l'ACB Aube ;
- André Roque, Jacques Paquette, Miche Lebaleur, René Moraud et Alain des Garets du 5^e RC ;
- le lieutenant Philippe Onfroy et M. Paul Herrman du 6^e RC ;
- le major Gilles Dupont et MM. Marcel Alaris et Bernard Stengeïdu 2^e RD ;
- les lieutenants colonels Bernard Marot et François Le Brun et le capitaine Franck Hillion du 19^e RD.

Dans l'Armée d'active, nous avons eu la chance de ne pas avoir de morts en OPEX depuis janvier 2021.

A ces cavaliers je vous propose de joindre le président André Auberger, grand officier de la Légion d'honneur et président de la fondation des plus grands invalides de guerre, fondation qui héberge notre siège.

MINUTE DE SILENCE

Je vous remercie.

1/ Rapport moral prononcé par le Président

« Le rapport moral a pour objet principal de rendre-compte de l'année écoulée. J'y ajouterai quelques perspectives et activités à venir.

Missions et objectifs

Nos missions et nos objectifs, c'est-à-dire notre raison d'être, sont décrits dans l'article 1 de nos statuts et ont été rappelés lors de l'AGE.

L'UNABCC a pour but, notamment, de :

- perpétuer le souvenir de ceux qui sont Morts pour la France ainsi que celui des unités disparues ;
- maintenir et développer les contacts avec les unités de l'Arme blindée et l'Ecole de cavalerie ;
- animer la fraternité d'arme et l'esprit d'entraide entre tous ;
- encourager la participation de ses membres à toutes actions susceptibles d'animer l'esprit de défense ;
- représenter ses membres auprès des autorités civiles et militaires pour toutes les affaires relevant de l'activité de l'Union.

Environnement favorable

L'UNABCC évolue dans un environnement favorable et continue à entretenir de bonnes relations avec tous ses partenaires et interlocuteurs.

- nous avons toujours de très bonnes relations avec l'École de cavalerie et son chef, le général Emmanuel Charpy. Nous organisons ou nous participons à de nombreuses activités communes : la célébration de la St-Georges, le challenge de Boissieu et le Carrousel de Saumur, les journées de la cavalerie et la cérémonie d'adoubement des lieutenants ;
- avec les régiments, les contacts via les délégués régionaux ou les associations et amicales, sont plus diversifiés. Ils dépendent souvent de la personnalité du chef de corps et du rythme d'engagement du régiment durant la période ;
- les contacts avec les plus hauts chefs militaires, même s'ils ne sont pas très fréquents, sont possibles (réunions des associations avec le CEMA, participation personnelle à des réunions du PRAT-pôle de rayonnement de l'AT- avec intervention d'une autorité de l'AT). Ils donnent l'occasion de passer des messages lorsque c'est nécessaire ou souhaitable ;
- les relations avec les autorités administratives du ministère sont correctes et les procédures maîtrisées. Notre trésorier sait obtenir les subventions demandées ;
- nous avons également de bonnes relations au sein du monde associatif combattant. Nous participons aux principales activités de la FNAM (délégué général à l'AGO de juin 2022 à Saint-Etienne) ; nous participons aux réunions et aux réflexions du Comité national d'entente (CNE), qui avec son président, le GAR Dary, coordonne de façon informelle les associations liées à la défense et au monde combattant ; c'est également le cas avec Soldis-Algérie et le Comité de la Flamme. L'UNABCC reste fidèle à l'ADO (Association des œuvres de l'Armée de terre) et participe modestement à l'aide financière destinée aux orphelins de l'armée de Terre ;
- enfin, nous bénéficions de bonnes relations avec les industriels de défense, notamment ceux du domaine terrestre : Nexter et Arquus, qui nous apportent une contribution financière extrêmement précieuse, en particulier pour la revue « Avenir et Traditions » et pour les colloques.

Les activités de l'UNABCC depuis l'AG du 2 octobre 2021

L'année 2021-2022 a été marquée par la fin de la crise sanitaire, les élections nationales et le retour de la guerre en Europe avec l'attaque de l'Ukraine par la Russie le 24 février.

Parmi les évènements que l'UNABCC et ses amicales ont organisés ou auxquels ils ont participé, je peux citer notamment :

Fin 2021 :

- la journée de la cavalerie le 3 octobre avec la présence à la messe, à la prise d'armes et au lunch du général Pierre Schill, CEMAT ;
- le colloque de l'Ecole de cavalerie le 4 octobre au cercle national des armées (CNA) sur le thème « Réfléchir au combat blindé à l'horizon 2040 » ;
- la cérémonie pour les 30 ans de l'opération Daguet le 19 octobre aux Invalides (le Gal Durand était le chef d'état-major de la division) ;
- la cérémonie d'adoubement des lieutenants le 22 octobre ;

Et en 2022 :

- la commémoration de Berry au Bac le 26 avril (seulement FDCC et 501^e RCC) ;
- la St-Georges à Saumur le 29 avril ;
- les cérémonies d'Orp-Jauche le 6 mai en Belgique (délégation de l'UNABCC avec le président et détachement du 5^e RD avec son chef de corps) ;
- le congrès de la FNAM les 1^{er} et 2 juin à Saint-Etienne ;

- la cérémonie de St-Valéry en Caux en juin ;
- le Carrousel de Saumur les 13, 15 et 16 juillet (samedi 16 avec le CEMAT, prise d'armes le matin avec remise des prix du challenge de Boissieu, démonstrations l'après-midi et superbe nouveau grand spectacle nocturne) ;
- plusieurs manifestations fin août-septembre :
 - inauguration du monument aux soldats disparus d'Algérie à Port-Vendres le 30 août ;
 - cérémonie le 3 septembre à Floing ;
 - les 3 et 4, le week-end Cavalerie 29 de la FDABCC 29 à Kersaint-Plabennec ;
 - Je remercie et félicite tous les organisateurs de ces manifestations.

S'agissant de cavaliers mis à l'honneur, je peux citer également :

- la canonisation de Charles de Foucauld le 15 mai à Rome ;
- le défilé du 14 juillet à Paris avec le RICM et le 1^{er} RIMa à pied et le 1^{er} RCA avec les premiers Jaguar ;

Malgré quelques restrictions jusqu'au mois de mars, les réunions internes ont repris leur cours normal, en mode « présentiel » :

- le CA s'est réuni deux fois en mars et le 21 septembre dernier au siège ;
- le bureau s'est aussi réuni deux fois en mars et en juin ;
- l'équipe restreinte que constituent le Gal de Roodenbeke, le Lcl Lagrange et moi-même s'est réunie à un rythme quasi-hebdomadaire pour régler les affaires courantes et préparer les grands rendez-vous.

Nous avons notamment été mobilisés par les travaux sur les statuts (AGE) et sur le rescrit fiscal - association d'intérêt général.

Activités à venir

- la journée de la Cavalerie demain dimanche 9 octobre présidée par le général de corps d'armée Bertrand Toujouse, COMFT, avec la célébration des 80 ans de l'arme blindée (créée en 1942 par le Gal Giraud) ;
- le colloque du lundi 10 octobre au CNA : « Quel emploi de la cavalerie blindée dans la nouvelle conflictualité ? Compétition, contestation, affrontement »
- la cérémonie d'adoubement des lieutenants le 28 octobre ;

Nous étudions la possibilité d'un évènement Saint-Georges à Paris pour mobiliser nos camarades d'active.

Perspectives

Contrairement à ce que j'avais prévu, je n'ai pas encore élaboré un plan d'action à vous proposer pour donner un cap et des perspectives à notre association ; je le regrette et ce sera un effort pour l'année prochaine. J'ai déjà en tête les points d'attention suivants :

- le nombre des adhérents ;
- les liens avec les régiments ;
- l'aide sociale.

Je fais également le constat d'une équipe de pilotage de qualité mais réduite en taille et donc fragile. Il faut prévoir à la fois le renforcement et la succession des membres actuels (exemple du départ annoncé de notre trésorier).

Pour terminer ce rapport moral, je veux justement remercier une nouvelle fois toute cette équipe toujours disponible et dévouée : le Gal Bruno de Roodenbeke, chargé de missions notamment pour le budget et les relations avec les industriels, le Lcl Bernard Lagrange, notre Délégué général, le Lcl Jacques Desclaux, notre trésorier, et notre rédacteur en chef Christian Bureau, pilier de notre revue « Avenir et Traditions » et de notre site internet UNABCC. J'associe à ces remerciements notre commissaire aux comptes, le capitaine Robert Pouchayret.

Je vous remercie.

Général de corps d'armée (2s) Bernard de Courrèges
Président de l'UNABCC »

Le rapport moral du président est soumis au vote de l'assemblée : aucun vote contre – aucune abstention : le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

2/ Informations sur la demande de rescrit fiscal.

Le but de cette demande était d'avoir une réponse officielle à la question : l'UNABCC est-elle une association d'intérêt général et, à ce titre, peut-elle délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs et ses soutiens ?

Le général (2s) Bruno de Roodenbeke a donc fait une demande de rescrit fiscal auprès des services fiscaux en mars 2022 et a fourni des compléments d'informations en mai et juin à la demande des services fiscaux.

La réponse officielle des services fiscaux est tombée le 29 juillet 2022 : « L'administration estime les activités de l'UNABCC comme lucratives et en conclusion, compte tenu de l'ensemble de ce qui précède, l'association UNABCC n'entre pas dans les dispositions dont elle sollicite le bénéfice ».

L'UNABCC ne peut donc pas délivrer de reçus fiscaux aux industriels pour leurs contributions à nos activités ni à nos donateurs, adhérents ou non.

Mais aussi l'UNABCC a obligation de revoir la présentation de ses comptes avec un résultat annuel global comprenant la totalité des recettes et des dépenses : fonctionnement – manifestations (JC – Saint Georges) – colloques.

Le gal de Roodenbeke montre ce que cela donnerait pour 2021 :

	CHARGES	RECETTES
Fonctionnement dont communication	16 482,47 €	16 321,20 €
RESULTAT 1	-161,20 €	-
Manifestations	6 338,00 €	6 338,00 €
RESULTAT 2	-	-
Colloque 2021	40 500,00 €	40 500,00 €
RESULTAT 3	-	-
RESULTAT TOTAL	-161,20 €	-

3/ Intervention du Trésorier

Le LCL (er) Desclaux prend alors la parole et commence par présenter le bilan financier 2021.

En 2021, pour le fonctionnement normal de l'UNABCC le montant des dépenses s'est élevé à 16 482,47 € mais les recettes se sont élevées à 16 321,20 € d'où un déficit de 161,20 €.

Pour les Journées de la Cavalerie, les comptes sont équilibrés : 6338 € grâce à la subvention du ministère et aux aides des industriels.

Puis il fait un point rapide pour 2022 : les dépenses de fonctionnement s'élèvent à la date de l'assemblée à 11 834,81 € pour 13 440,85 € mais il reste des dépenses importantes : la revue A&T 158, le don à la FPGIG (entretien du bureau). Pour les JC, il a déjà été réglé 5 340,39 € et il reste le solde à verser pour le lunch et la gerbe du Ravivage.

Le trésorier présente alors le budget 2023 construit selon les hypothèses habituelles pour le fonctionnement et pour les JC. Il projette les tableaux correspondants aux 2 budgets qui sont équilibrés : 20 120 € pour le fonctionnement de l'UNABCC et 6 300 € pour les JC en considérant que la subvention étatique sera accordée et que les industriels fidèles qui nous soutiennent le feront encore.

Le bilan de l'année 2021 présenté est soumis au vote de l'assemblée : pas de vote contre, pas d'abstention : le bilan 2021 est approuvé.

Les budgets 2023 proposés sont soumis au vote de l'assemblée : pas de vote contre, pas d'abstention : les budgets 2023 sont approuvés.

4/ Commission de Contrôle des Comptes

Le CNE(R) Pouchayret présente l'avis de la commission de contrôle des comptes pour les comptes 2021 :

Les méthodes et procédures appliquées respectent les normes demandées pour l'association. Les comptes 2021 font apparaître un léger déficit de 161,27 € pour des recettes totales de 22 959,20 € (fonctionnement et activités).

Le coût de la revue impacte les comptes mais il s'agit d'un choix clairement consenti car la revue est le plus important vecteur de communication.

L'équilibre des comptes repose sur les contributions des industriels qui nous soutiennent.

5/ Fédérations - Amicales – Effectifs – cotisations et abonnements

L'UNABCC comporte toujours ses 4 fédérations : Cuirassiers – Dragons – Chasseurs et Chasseurs d'Afrique – Chars de Combat et 38 amicales ou associations.

Deux amicales ont un très faible effectif et pourraient cesser leurs activités.

L'UNABCC a 132 adhérents directs (dont 23 adhérents à vie !) et a reçu 98 cotisations et 56 abonnements malgré des rappels...

L'effectif théorique de l'UNABCC (amicales et adhérents) s'élève à 4 600 personnes ; en 2012 cet effectif était de 5 232 personnes !

L'UNABCC est le groupement (GR) 230 de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM) : pour 2022, l'effectif était de 1 030 adhérents « P » cotisants ; la cotisation est payée par l'UNABCC et l'allocation versée par la FNAM est répartie au prorata de l'effectif « FNAM » des amicales concernées. En 2012, le GR 230 avait 1 543 adhérents « P » !

6/ La revue A&T et le site internet

Le général (2s) de Roodenbeke fait le point sur la revue et le site d'après les informations reçues du Cne (H) Bureau absent aux AG.

La revue publie des articles à caractère historique ou liés à certains événements. Elle rend compte d'activités majeures des amicales (hors AG) ou des régiments (par le canal des OCI) et il peut malheureusement y avoir des « In memoriam ».

Les articles sont à envoyer pour visa à paris@unabcc.org.

La revue est le support essentiel de notre communication et du rayonnement de l'UNABCC, ce qui justifie son coût ; l'UNABCC bénéficie du tarif presse pour les expéditions (CPPAP) qui vient d'être renouvelé pour 5 ans. Mais il faut solliciter des abonnements...

Le site demande beaucoup de travail au webmestre car le temps passé pour les mises à jour et les recherches peut être important et si on veut des visites il faut que le site évolue et soit régulièrement mis à jour. A ce jour, le site a reçu plus de 2 737 500 visites du monde entier. Sa fréquentation ne faiblit pas !

7/ Congrès FNAM

Le congrès 2022 de la Fédération Nationale André Maginot s'est tenu les 1^{er} et 2 juin à Saint-Etienne. L'UNABCC-GR 230 y était représentée par le LCL (er) B. Lagrange, le Président empêché ne pouvant y assister.

Il y avait le renouvellement d'une partie du conseil d'administration et un nouveau président a été élu : le général (2s) René Peter. Parmi les administrateurs reste le LCL (R) Michel Berthelin, membre de l'UNABCC, ancien président de l'amicale du 5^e RC.

Le domaine de la Grande Garenne, devenu une charge pour la fédération et dont l'hôtellerie ne recevait pratiquement plus de membres de la FNAM – en particulier avec la Covid, a été vendu. Mais la FNAM a conservé l'EHPAD qui est très bien équipé pour ses pensionnaires et qui fonctionne très bien (75 chambres dont certaines réservés pour des patients « Alzheimer »).

Lors du congrès, il a été rappelé que la fédération peut apporter une aide sociale pour des adhérents en situation précaire ; les demandes sont à faire par l'intermédiaire du groupement (dossier à établir par l'amicale ou le demandeur et transmis à la FNAM par l'UNABCC).

8/ Questions diverses

L'action des délégués régionaux

Avec G Scotto, étaient présents à l'assemblée les colonels Riboud et Boscand, les LCL de Fombelle, Rebiffe, Barthlen et le Cne Dubois.

L'action des délégués régionaux n'a pu être évoquée pendant la réunion mais les éléments fournis par G. Scotto d'Apollonia sont repris ci-dessous.

Globalement, les contacts avec les régiments d'active sont difficiles car ils sont occupés et les contacts avec l'UNABCC n'est pas leur priorité ; même si des contacts avec les OSA sont cordiaux, il est difficile d'aller plus avant ; certains se considèrent plus comme des "spécialistes" que comme des "cavaliers" ! Les DR qui sont avec une amicale ou anciens de l'unité semblent avoir un peu plus de facilités pour les contacts.

Le LCL Weibel souhaite être remplacé mais ne trouve pas de volontaire à proposer !

- **Question du CEs (er) Lemaire** : que peut-on faire pour le monument de Floing dont l'état se dégrade ?...réponse difficile : il faut déjà vérifier qui est le propriétaire légal de ce monument.

Comme il n'y a plus de question, le Président reprend la parole.

Il annonce que le Cdt (RC) Thierry Rousseau, DR et membre du CA de l'UNABCC, qui est dans l'impossibilité de venir participer aux réunions à Paris, a décidé de donner sa démission du CA mais il maintient ses activités de DR sur l'académie de Toulouse. Sa démission est acceptée.

L'assemblée générale se termine à 17h35.

Le GCA (2s) Bernard de COURREGES d'USTOU
Président de l'UNABCC

